

**4 % des actifs familiaux
touchent un salaire en 2003**

Salarié familial en agriculture : un statut en développement

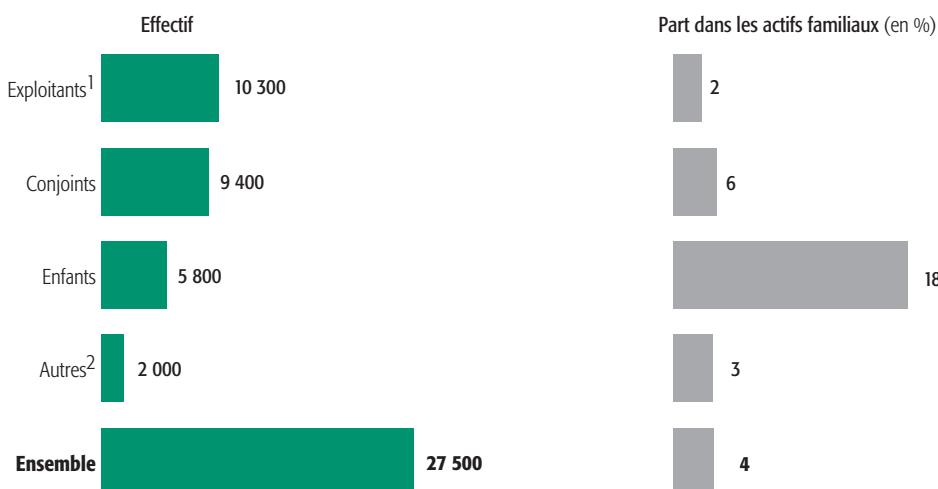
Près de 27 500 exploitants ou membres de leur famille sont salariés sur des exploitations professionnelles en 2003. Ils travaillent principalement dans des sociétés agricoles. Leur effectif progresse rapidement.

Un statut de salarié pour les exploitants agricoles ou les membres de leur famille qui travaillent à la ferme. En 2003, ils sont 27 500 à avoir fait ce choix dans des exploitations professionnelles. Ce statut est rarissime dans les exploitations non professionnelles de taille plus réduite. Pour les 10 300 exploitants, le statut de salarié clarifie et simplifie le versement des revenus agricoles

désormais fixés par contrat. Pour 9 400 conjoints non coexploitants, il s'agit aussi de bénéficier d'une meilleure protection sociale. Et pour 5 800 enfants d'exploitant et près de 2 000 autres membres de la famille, le salaire assure un minimum d'autonomie financière. Il facilite ainsi l'exercice de la profession agricole. Il procure également des avantages sociaux supérieurs à ceux des aides familiaux non salariés. Les salariés familiaux des exploitations professionnelles constituent 4 % de l'ensemble des actifs familiaux en 2003. Mais leur effectif s'est accru de 2 000 personnes de 2000 à 2003, alors que le nombre des non salariés diminue. L'augmentation des salariés familiaux devrait se perpétuer avec la réforme annoncée dans la future loi d'orientation agricole du statut d'aide familial.

Le salariat est attractif pour les enfants des exploitants

Salariés familiaux des exploitations professionnelles en 2003



1. Chefs d'exploitation ou coexploitants.

2. Parents, frères, sœurs...

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

Les EARL au premier rang

Le salariat familial est spécifique aux exploitations à formes sociétaires. En 2003, près des trois quarts des actifs familiaux salariés travaillent sur ce type d'exploitations. Ils constituent 7 % des actifs familiaux dans les sociétés et seulement 1 % sur les exploitations individuelles. Le salariat n'est cependant pas pratiqué à l'identique dans toutes >

■ « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », Agreste-Cahiers, n° 2, avril 2005

■ « Se réinstaller en société », Agreste-Cahiers, n° 2, mars 2004

■ « Sociétés agricoles : entre modernité et tradition », Agreste-Cahiers, n° 2, juillet 2002

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

► les formes sociétaires. Les sociétés commerciales ou les coopératives, peu nombreuses, salariant plus de 50 % des actifs familiaux. À l'opposé, dans les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) seuls 2 % des actifs familiaux perçoivent un salaire. Crées pour faciliter l'installation d'un jeune, les Gaec ont un mode de fonctionnement qui les rapproche plutôt des exploitations individuelles. Les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), unipersonnelles dans la majorité des cas, comptent 8 % d'actifs familiaux salariés. Elles sont par leur nombre les premières employeuses de cette main-d'œuvre. Six pour cent des exploitations professionnelles, soit 22 500 unités, ont en 2003 des salariés familiaux. Le développement du salariat familial passe par son extension à de nouvelles exploitations. La moitié des exploitations de 2003 avec des salariés familiaux n'en avaient pas en 2000. Elles avaient un statut d'exploitation individuelle ou d'EARL et l'ont en général conservé. Le salariat disparaît toutefois de certaines unités : 40 % des 21 900 exploitations professionnelles avec un salarié familial en 2000 n'en ont plus en 2003. Ces exploitations individuelles et

Dans les sociétés agricoles, 7 % des actifs familiaux sont salariés

Exploitations professionnelles par statut en 2003

Statut des exploitations	Exploitations (en millier)		Actifs familiaux (en millier)		Part des salariés (en %)
	Ensemble	avec salariés familiaux	Ensemble	Salariés	
Exploitations individuelles	242	6	432	6	1
Gaec ¹	43	2	130	3	2
EARL ²	61	8	123	10	8
Autres sociétés civiles	16	4	32	5	14
Sociétés commerciales ou coopératives	4	3	7	4	52
Ensemble des sociétés	125	17	297	21	7
Ensemble 2003	367	23	729	27	4
Ensemble 2000	394	21	789	25	3
Ensemble 1988	570	12	1 224	16	1

1. Groupement agricole d'exploitation en commun.

2. Exploitation agricole à responsabilité limitée.

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003 et recensements agricoles 1988 et 2000 (même échantillon)

EARL, qui n'ont pas depuis changé de statut, ont notamment connu le départ d'un enfant salarié de l'exploitation.

De grandes exploitations

Les exploitations professionnelles avec salariés familiaux sont plus grandes que les autres. Elles ont en 2003 une dimension économique moyenne de 167 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 250 hectares de blé. Les

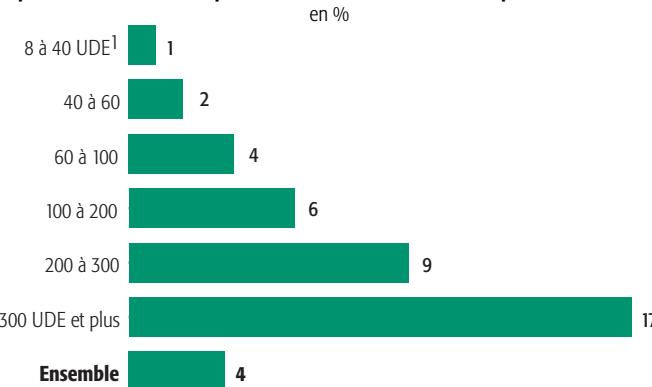
autres exploitations ont une dimension économique deux fois et demie plus faible. La proportion d'actifs familiaux salariés s'accroît très vite avec la dimension économique de l'exploitation. Elle passe de 3 % dans les unités de 40 à 100 UDE, à 6 % dans celles de 100 à 300 UDE, pour atteindre 17 % dans celles de 300 UDE et plus.

Les deux salariats

Les exploitations de maraîchage ou d'horticulture et celles produisant des vins d'appellation développent le salariat familial. Elles comptent près de 10 % de salariés parmi les exploitants et leur famille en 2003. Ils sont moins de 3 % dans les unités de grandes cultures et 1 % chez les éleveurs d'herbivores. Mais même en maraîchage et en viticulture d'appellation, le salariat familial se limite à un faible nombre d'unités. En viticulture d'appellation, elles sont 5 000 sur 36 000 en 2003, qui totalisent 22 % des salariés familiaux. Ce sont pour la plupart des sociétés de très grande taille, tant par leur dimension économique, la quantité de travail

D'autant plus de salariés familiaux que les exploitations sont grandes

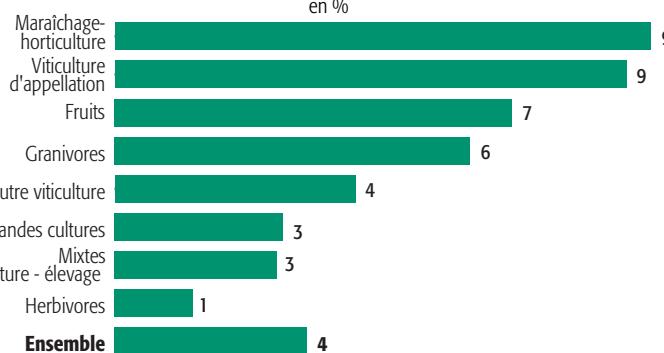
Part des salariés dans les actifs familiaux des exploitations professionnelles par dimension économique en 2003
en %



1. Unité de dimension européenne. Une UDE équivaut à 1,5 hectare de blé.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

Un statut plus fréquent en maraîchage et en viticulture d'appellation
Part des salariés dans les actifs familiaux des exploitations professionnelles selon l'orientation technico-économique en 2003
en %



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

> fourni que la superficie de leur vignoble. Ainsi, 35 % des exploitations viticoles sous AOC avec salariés familiaux cultivent au moins 20 hectares de vignes sous appellation. La proportion est de 14 % pour celles qui n'ont aucun actif familial salarié.

Les exploitations avec des salariés familiaux ont aussi d'autres salariés

Ces grandes unités avec des salariés familiaux se caractérisent aussi par le poids des autres salariés, permanents et saisonniers. En viticulture d'appellation, ils contribuent pour 66 % au temps de travail en plus des 16 % amenés par les salariés familiaux. Les salariés non familiaux ne fournissent que 44 % des heures travaillées dans les exploitations qui ne connaissent pas le salariat familial. Cet écart se retrouve dans toutes les orientations technico-économiques.

Plus jeunes et mieux formés

Les salariés familiaux sont plus jeunes que les non salariés. Un quart est âgé de moins de trente ans. On en compte moins de

10 % chez les non salariés. De plus, la proportion de salariés familiaux de plus de 60 ans est négligeable. Elle atteint 14 % pour les non salariés, du fait des parents retraités de certains exploitants, qui ont une activité d'appoint à temps partiel.

Si la formation agricole est maintenant généralisée pour les jeunes actifs familiaux, elle est plus poussée chez les salariés. Parmi les moins de 40 ans, 22 % ont le niveau du baccalauréat agricole en 2003. Et

22 % ont un niveau supérieur à celui du baccalauréat. Pour les non salariés d'âge égal, les proportions sont de 19 % et 14 %.

Des agriculteurs exclusifs

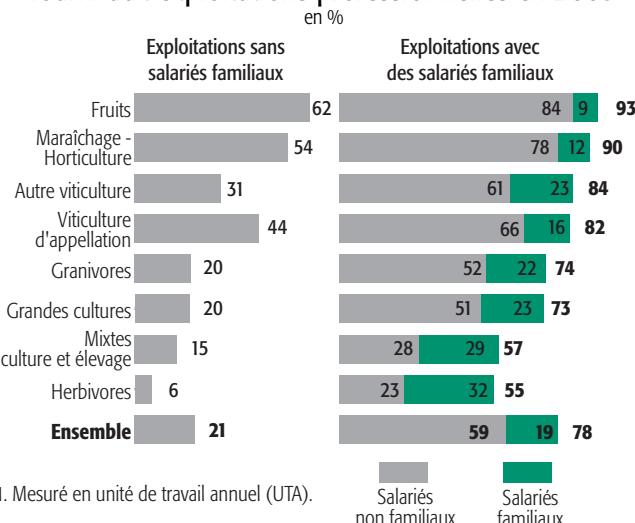
Les actifs familiaux salariés sont dans leur quasi-totalité agriculteurs exclusifs. En 2003, ils déclarent à 92 % avoir une profession principale agricole, contre 78 % chez les non salariés. La pluriactivité, c'est-à-dire l'exercice conjoint d'une activité sur l'exploitation et d'une activité non agricole, est rare chez les salariés familiaux. Elle l'est d'autant plus chez les plus jeunes. Moins de 10 % des hommes de moins de 40 ans et salariés sont pluriactifs, contre 22 % des non salariés de même âge. Pour les femmes, essentiellement conjointes d'exploitants, les écarts sont moins marqués : à moins de 40 ans, 15 % des salariées familiales sont pluriactives et 22 % des non salariées.

Solange Rattin

Scees - Bureau de l'information statistique

Le salariat de la famille se conjugue avec celui des autres actifs

Part des salariés dans le travail¹ fourni aux exploitations professionnelles en 2003



1. Mesuré en unité de travail annuel (UTA).

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

Méthodologie

■ La dimension économique de l'exploitation résulte de la valorisation, à partir de coefficients normatifs régionalisés, des « marges brutes standard » (MBS) des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel. Une unité de dimension européenne (UDE) vaut approximativement 1,5 hectare de blé. L'exploitation professionnelle a une dimension économique d'au moins 8 UDE. Elle utilise au moins l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année. On en compte 367 200 en 2003. Le champ complémentaire, constitué des exploitations non professionnelles, comprend 222 600 unités en 2003.

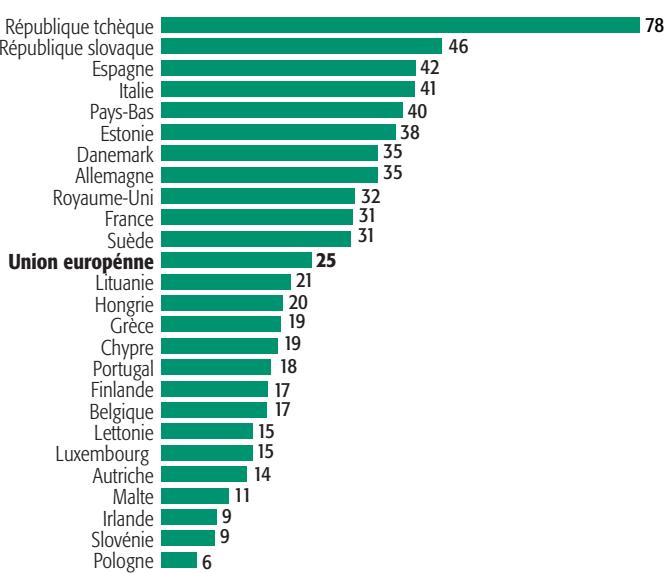
■ Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation et les coexploitants d'exploitation en société, leurs conjoints actifs sur les exploitations, et les autres membres de la famille également actifs qui sont appelés aides familiaux.

Le salariat inégalement implanté en Europe

■ Dans l'Union européenne, un quart des emplois sont salariés en 2004, dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture. Les variations sont très importantes entre les

pays extrêmes : la Pologne qui occupe seulement 6 % de salariés dans ces secteurs et la République tchèque qui en occupe 78 %.

Part des salariés dans la main-d'œuvre¹ en agriculture et sylviculture en 2004 en %



1. Exprimée en unité de travail annuel.

Source : Eurostat - Comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture en 2004